

CONDITIONS DE VENTE

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes Conditions Générales définissent les modalités et conditions dans lesquelles : La Société SARL CHARDAN – Camping Le Saint Laurent au capital de 140 000 euros Immatriculée au Registre du Commerce de Lorient N° Siret 791 773 195 00015.

CONDITION GENERALE DE VENTE

propose via son site Internet.

L'inscription à l'un des séjours proposés sur les différents supports implique l'adhésion complète aux Conditions Générales de Vente et au règlement intérieur du camping.

ARTICLE 2 – PRIX ET RÉVISION DE PRIX

Les prix comprennent :

- La mise à disposition, du ou des Hébergements concernés entièrement équipés conformément à la description donnée sur les différents supports de communication, donne l'accès aux infrastructures d'accueil, les sanitaires et sauf mentions contraires l'eau, l'électricité, l'emplacement pour une voiture pour chaque Hébergement.

Les prix ne comprennent pas :

- Le supplément éventuel pour un animal
- Les cautions
- Les options (lits bébé, chaises hautes...)
- Les services additionnels (restauration, ...). Le Client devra se renseigner à l'accueil du camping afin de connaître les services disponibles et leurs conditions tarifaires. Pour tout visiteur à la journée, le camping peut demander le paiement d'une taxe visiteur. (Voir grille tarif).

La réservation est faite à titre strictement personnel. Vous ne pouvez en aucun cas sous-louer ni céder votre réservation sans le consentement du camping.

Lors de la réservation, le client a l'obligation de communiquer les noms, prénoms, dates de naissance de chaque personne hébergée. Le camping s'autorise à refuser toute personne non inscrite lors de la réservation. Le client doit obligatoirement faire partie des personnes hébergées. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le dépassement du nombre d'occupants mentionnés par le client lors de la réservation n'est pas autorisé. A ce titre, le camping pourra refuser toute personne au-delà du nombre de personnes mentionnées lors de la réservation.

Le camping se réserve le droit de modifier les grilles tarifaires. Tous les tarifs mentionnés sont valables jusqu'au 30/10/2019. Les séjours seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des réservations et ce, sous réserve de disponibilité.

Les prix indiqués s'entendent en euros, TVA incluse, le camping répercutera automatiquement toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires sur les prix indiqués à la date de la facturation. Ces changements seront opérés sans que le client ne puisse s'y opposer. Les offres promotionnelles ne sont jamais rétroactives et sont non cumulables avec une quelconque autre réduction, promotion. Il est par ailleurs rappelé que, conformément à l'article L. 121- 21-8 12° du Code de la consommation, le droit de rétractation prévu à l'article L. 121- 21 du Code de la consommation ne s'applique pas aux prestations d'hébergement et de loisir.

ARTICLE 3 – RESPONSABILITÉ

Le camping ne saurait être tenue responsable, du fait de la communication par des tiers, d'informations erronées relatives aux éléments mentionnés sur l'ensemble des supports de commercialisation (ex : catalogue, site internet) utilisés par le camping.

Toutes les photos et les textes utilisés sur l'ensemble des supports sont non contractuels. Ils n'ont qu'un caractère indicatif et sont susceptibles de modification sans préavis. Le camping ne pourra être tenu responsable des modifications de dates, d'horaires ou d'itinéraires, de la suppression ou modification d'une partie du programme provoqués par des événements extérieurs tels que grèves sans préavis, incidents techniques, intempéries, épidémies, changement de vol ou tout autre cas de

force majeure, du fait de tiers étrangers à la fourniture des prestations prévues au contrat ou de la mauvaise exécution du contrat imputables au souscripteur.

ARTICLE 4 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS

1. L'EMPLACEMENT CAMPEUR

Il s'agit d'un emplacement pour tente, caravane ou camping-car.

Le séjour est calculé à partir d'un forfait de base qui comprend l'emplacement, deux (2) personnes prévues suivant le forfait, l'installation camping/caravaning, un véhicule sur l'emplacement ou au parking et l'accès aux infrastructures d'accueil et sanitaires. Les frais annexes (personne supplémentaire, tente supplémentaire, électricité), ne sont pas compris dans le forfait et s'ajouteront à ce dernier. Tous les séjours sont gratuits pour les enfants de moins de 2 ans. Ils sont néanmoins considérés comme des personnes à part entière dans le décompte de la capacité de l'hébergement ou de l'emplacement campeur.

2. L'HEBERGEMENT LOCATIF

Les réservations sont proposées à la nuit avec un minimum de 2 nuits consécutives (3 nuits minimum pour les vacances de Pâques et Weekend fériés). Les locatifs sont disponibles à partir de 16h et doivent être libérés pour 10h.

Durant la période Juillet/août, l'hébergement locatif se réserve obligatoirement du samedi au samedi pour une durée minimum de 7 nuits.

Le descriptif détaillé des locatifs est disponible sur le site internet ou sur demande.

Le port du bracelet est obligatoire, notamment pour l'accès à la piscine. Les shorts de bain sont interdits. Pour des raisons de sécurité et de confort, les espaces aquatiques sont interdits à tout visiteur.

Les feux et barbecues sont interdits, des barbecues collectifs sont à votre disposition sur le camping.

Tous nos locatifs sont non fumeurs

3. TAXE DE SEJOUR / SUPPLEMENTS

Elle est perçue pour le compte de la municipalité et est payable avec le solde du séjour. Base tarifaire 2019 à titre indicatif 0.55 €/jour/personne +18ans.

ARTICLE 5 – RÈGLEMENT DU SÉJOUR

1. MOYENS DE PAIEMENT ACCEPTES

Au titre de l'acompte comme au titre du solde de la réservation, les moyens de paiement suivants sont acceptés :

- chèque bancaire et chèque postal français
- Paiement sécurisé par internet
- chèque vacances (Si ce mode de paiement est utilisé, il est conseillé d'adresser les chèques au camping dûment remplis par lettre recommandée avec AR ou tout moyen sécurisé.) dans la limite de 200 euros par séjour.
 - espèce,
 - carte bancaire,
 - virement bancaire.

2. MODALITES DE REGLEMENT

Toute demande de réservation ferme émanant du client doit être formulée par écrit, soit en :

- renseignant les champs du formulaire de réservation du site Internet,
- communiquant le contrat de réservation dûment complété par email à l'adresse suivante : contact@camping-saint-laurent.fr

Le client doit également procéder au règlement des sommes suivantes :

- un acompte comprenant 30% du montant de la location ou la totalité du montant de la réservation.
- des frais de dossier d'un montant de 15 euros TTC pour les séjours.
- l'intégralité du coût du séjour en cas de réservation à moins de trente (30) jours de l'arrivée.

Cette réservation n'a de valeur contractuelle qu'à réception, par le client, d'une confirmation émise par le Camping Le Saint Laurent.

Le solde du séjour est à régler au plus tard 30 jours avant le début du séjour, exception faite des réservations de dernière minute.

3. RESERVATION DE DERNIERE MINUTE

Toute réservation effectuée dans un délai inférieur à trente (30) jours avant la date de début de séjour doit être payée intégralement uniquement par carte bancaire, virement bancaire ou paiement sécurisé par internet.

ARTICLE 6 – MODIFICATION DE SÉJOUR

Toute demande de modification (dates, type de locatif...) fait l'objet d'un règlement de 15€ et doit donner lieu à une confirmation écrite de la part du client et reste sous réserve d'acceptation. Aucune modification de séjour quelle qu'elle soit ne sera consentie à moins de 30 jours de l'arrivée. Sans confirmation écrite de votre part, 30 jours avant la date initiale d'arrivée, le séjour ne sera plus modifiable.

ARTICLE 7 – ARRIVÉE RETARDÉE, DÉPART ANTICIPÉ

En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, par rapport aux dates mentionnées sur le bon de réservation, la totalité du séjour réservé restera due. Le client ne pourra prétendre à aucun remboursement pour la part du séjour non effectuée du fait de son arrivée tardive ou de son départ anticipé.

ARTICLE 8 – CONDITIONS D'ANNULATION D'UN SÉJOUR

9.1 NON PRÉSENTATION SUR LE CAMPING

En cas de non présentation sur le camping dans un délai de 48 h à compter du début de séjour et sans justificatif et/ou nouvelle de l'arrivée du client, le camping disposera de l'espace accueil ou de l'hébergement locatif. Le camping facturera des frais en application des conditions d'annulation.

9.2 ANNULATION

Lors de votre réservation, vous pouvez souscrire une assurance annulation. Le tarif est variable selon la durée de votre séjour (3% du montant de votre séjour) et le type de séjour (camping ou location). Les conditions générales de vente, les garanties et limites de garanties avant le séjour (annulation) ou pendant le séjour (interruption de séjour) sont disponibles sur www.campez-couvert.com ou sur simple demande par e-mail.

Aucune assurance ne peut être souscrite après avoir réservé votre séjour (souscription au moment de la réservation).

Aucun remboursement ne pourra être effectué par le camping. En effet c'est auprès de la compagnie d'assurances que vous devrez effectuer une déclaration de sinistre (annulation ou interruption de séjour) sous 5 jours maximum.

a. Du fait du client :

Toute annulation doit être notifiée par courrier recommandé avec accusé de réception, adressé au camping à l'adresse suivante : CAMPING LE SAINT LAURENT – Kergonvo – 56 400 PLOEMEL ou par l'envoi d'un email à l'adresse : contact@camping-saint-laurent.fr

Celle-ci ne prendra effet qu'à compter de la date de réception dudit courrier ou du mail.

Pour l'annulation d'un hébergement locatif ou d'un emplacement :

- plus de 30 jours avant la date de début de séjour :
– Le camping conserve 30% du montant total de la location, les frais de dossiers.
- moins de 30 jours avant la date de début de séjour,
Le camping conserve la totalité des sommes versées.

b. Du fait de la Société :

- Avant le séjour

Lorsqu'une annulation intervient du fait du camping, alors que le séjour a fait l'objet d'une réservation ferme et/ou d'une confirmation de séjour, pour des motifs de cas de force majeure, climatiques, événements entraînant la destruction totale ou partielle, fermeture administrative totale ou partielle, retard de travaux dû aux intempéries et autres, mise hors d'usage des éléments essentiels au fonctionnement du camping, risque sur le plan sécuritaire, faits exogènes ou si le camping est jugé impropre à l'ouverture par la direction du camping, le client sera averti par lettre recommandée ou par mail s'il en dispose, puis remboursé intégralement à concurrence des sommes versées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Tous les autres frais éventuels sont exclus et toute demande de remboursement ou de paiement à ce titre ne sera pas prise en compte.

- Pendant le séjour

Lorsque le séjour est interrompu du fait du camping pour des cas de force majeure, climatiques, intempéries, fermeture administrative totale ou partielle, mise hors d'usage des éléments essentiels au fonctionnement de l'établissement, risque sur le plan sécuritaire, faits exogènes la direction du camping établit un courrier qui sera remis en main propre au client attestant que son séjour a été écourté. Le client sera remboursé au prorata du séjour non consommé.

c. Annulation en cas de pandémie

1) En cas de fermeture totale ou partielle de l'établissement pendant les dates du séjour réservé (à laquelle est assimilée à une mesure d'interdiction totale ou partielle d'accueil du public, dans la mesure où le Client est concerné directement par l'application de cette mesure) décidée par les pouvoirs publics, et qui n'est pas imputable au Camping Le Saint Laurent, les sommes versées d'avance par le Client au titre de la réservation du séjour feront l'objet d'un remboursement dans un délai de 15 jours.

Le Camping Le Saint Laurent ne saurait toutefois être tenu à un dédommagement complémentaire au-delà de ce remboursement des sommes déjà versées au titre de la réservation du séjour.

2) Par dérogation aux dispositions de l'article **9.2a. Annulation de votre réservation du fait du client**, dans l'hypothèse où le client serait contraint d'annuler intégralement le séjour en raison de mesures gouvernementales ne permettant pas aux participants de se déplacer (confinement général ou local, interdiction de déplacement, fermeture des frontières), alors même que le terrain de camping est en mesure d'exécuter son obligation et d'accueillir les Clients, le Camping Le Saint Laurent remboursera des sommes payées d'avance.

ARTICLE 9 – CAUTIONS

Les cautions sont demandées à l'arrivée et seront restituées en fin de séjour et, au plus tard sous huitaine, à compter du départ du client.

Les cautions sont payables soit par chèque, espèce ou caution bancaire. Le mode de versement de la caution sera indiqué dans le dossier du client.

Pour les locatifs, une caution de 250 € vous sera demandé pour les éventuels dégâts et une caution de 60 € pour le ménage.

Si l'état des lieux au départ est conforme à l'état des lieux à l'arrivée, (fiche inventaire faisant foi) le camping restituera au client le chèque de caution au plus tard sous huitaine à compter du départ et les sommes versées en espèces seront restituées en fin de séjour.

ARTICLE 10- ASSURANCE

Le client bénéficie pendant le séjour de la garantie de responsabilité civile de la société pour tous dommages corporels ou matériels dont la société aurait été reconnue responsable à leur égard.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol et détérioration des objets personnels. Notre responsabilité civile ne couvre pas les vols ou dégradations des tentes, caravanes et leur contenu. Par ailleurs, le camping ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de dégradations des objets personnels des campeurs

ARTICLE 11 – ACCUEIL DES GROUPES DE MINEURS

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ou d'un tuteur légal ne sont pas acceptés sur le camping.

Le camping se réserve le droit d'annuler une réservation qui ne respecterait pas le point susvisé.

L'accueil de groupes de mineurs de type colonie de vacances doit se dérouler dans le respect de la législation française en termes d'encadrement de ces groupes. Les structures en charge de cet encadrement doivent disposer d'un agrément ministériel relatif à leur activité.

Les animateurs encadrant ces groupes doivent fournir leurs diplômes (copie de BAFA ou de tout titre permettant l'encadrement de groupes de jeunes).

Si les conditions d'encadrement des groupes de mineurs ne sont pas respectées ou bien si les déclarations afférentes auxquelles sont soumises les organisateurs ne sont pas adressées en temps et en heure, le camping se réserve le droit d'annuler ou de suspendre le séjour de tout groupe de mineurs.

ARTICLE 12 – ANIMAUX

Le camping se réserve le droit d'autoriser, moyennant un supplément, ou de refuser l'accès au site à tous ou certains animaux.

Du 6 avril au 6 juillet et du 31 août au 29 septembre, deux animaux par emplacement sont autorisés moyennant une redevance de 2€/nuit et 35€/semaine par animal et devant être déclarés à la réservation. Du 6 juillet au 31 août, un seul animal sera autorisé moyennant une redevance de 4 €/nuit.

Les chiens, doivent être tenus en laisse sur le camping. Le client s'engage à respecter l'hygiène et l'environnement du site d'accueil. A l'arrivée, le client devra présenter le carnet de vaccination à jour. Les animaux doivent être tatoués ou pucés. Ne sont pas admis, les chiens de 1ère et 2ème catégorie.

ARTICLE 13 – MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le camping se réserve le droit de modifier les présentes conditions générales de vente. Les conditions générales de vente applicables seront celles en vigueur au jour de la réservation. Nous vous invitons à consulter les conditions générales de vente sur notre site internet : www.campingledolmen.com

ARTICLE 14 – RÉCLAMATIONS

Toute réclamation éventuelle, faisant suite à un séjour sur le camping, devra être formulée par écrit dans les 15 jours suivant, la fin du séjour, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Camping Le Saint Laurent – Kergonvo – 56 400 PLOEMEL.

En cas de litige et après échanges à défaut de réponse satisfaisante dans un délai raisonnable, le client peut saisir le Médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de la réclamation écrite, par LRAR, auprès du camping MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice. Toute demande de médiation doit lui être formulée par voie électronique sur www.medicys.fr, ou par voie postale à MEDICYS, 73 Boulevard de Clichy – 75009 Paris

ARTICLE 15 - INFORMATIONS ET LIBERTES

- Vous autorisez le Camping Le Saint Laurent PLOEMEL à vous photographier, vous enregistrer ou vous filmer pendant votre séjour et à exploiter lesdites images, sons, vidéos et enregistrement sur tous supports (site internet, page Facebook, etc...). Cette autorisation vaut tant pour vous que pour les personnes hébergées avec vous. Elle a pour seul but d'assurer la promotion et l'animation du camping et ne pourra en aucune faon porter atteinte à votre réputation. Cette autorisation est consentie à titre gratuit et pour une durée de 5 ans.

NOM :

DATE :

SIGNATURE :

- Les informations que vous nous communiquez ne seront transmises à aucun tiers. Elles seront considérées comme étant confidentielles et seront utilisées uniquement par les services internes, pour le traitement de votre commande et pour renforcer et personnaliser la communication e l'offre de services réservées en fonction de vos centres d'intérêts. Conformément à la loi informatique et des libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, et d'opposition aux données personnelles vous concernant. Pour cela, il suffit de nous en faire la demande par courrier à l'adresse du Camping Le Saint Laurent.